

Présentation de la formation

THÈME	Plus-value sur titres et régimes de faveur
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseil en gestion de patrimoine • Avocat • Notaire • Expert comptable • Assureur ou courtier en assurance • Banquier Privé • Tout autre professionnel de la gestion de patrimoine
FORMAT	Replay (e-learning)
LIEU	En ligne
NIVEAU	Niveau 2 : Perfectionnement
DURÉE	2 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 0 heures immobilier (carte T) • 0 heures IAS/DDA • 0 heures IOBSP
DATES ET HORAIRES	La formation en e-learning est ouverte dès la souscription. Elle peut être suivie au rythme du participant.
TARIF	100,00 € HT soit 120,00 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation est animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Jacques DUHEM
PRÉREQUIS	Pour le bon déroulement de la formation, le participant doit <ul style="list-style-type: none"> • Disposer des connaissances fondamentales relatives au fonctionnement du barème progressif de l'impôt sur le revenu • Disposer des connaissances fondamentales relatives au modalité de détermination et d'imposition des plus-values sur titres (plus-value brut, impôt sur le revenu, prélèvements sociaux et CEHR)
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Disposer des connaissances permettant d'identifier les situations éligibles à l'abattement pour durée de détention • De connaître les conditions à respecter pour bénéficier des abattements renforcés • De mesurer l'impact de l'option pour le barème progressif s'agissant des plus-value sur titres • D'accompagner vos clients dans la déclaration de la plus-value en cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Yolaine Chéreau 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	I. Retour sur les difficultés liées à la détermination de la plus-value brute <p>A. Le prix de cession</p> <p>B. Le prix ou la valeur d'acquisition</p> <p>II. Détermination de la plus-value nette</p>

	<p>A. Les abattements de droit commun</p> <p>B. Cessions liées au départ à la retraite</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Champ d'application 2. Abattement de 500 000 € <p>C. Cessions de titres de jeunes entreprises</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définition et champ d'application 2. Abattements renforcés <p>III. Imposition des plus-values</p> <p>A. Impôt sur le revenu</p> <p>B. Prélèvements sociaux</p> <p>C. CEHR</p> <p>D. Option pour le régime des revenus exceptionnels</p> <p>IV. Synthèse</p> <p>A. Les choix à opérer lors de la déclaration</p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<p>En replay</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des cas pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Les apprenants visionnent les vidéos depuis leur navigateur internet. La formation est décomposée en plusieurs séquences de 5 à 20 minutes en moyenne, entrecoupée de quiz intermédiaire permettant de valider les acquis à chaque étape. • Le support pédagogique sera consultable via l'accès utilisateur des apprenants.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En replay :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décompte du temps avec un incompressible obligatoire avant de pouvoir accéder au test d'évaluation finale • Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	En ligne sur le site www.fac-associes.com
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Pas de limite.
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Yolaine Chéreau Référente Handicap par mail : yc@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
CONTACTS	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47</p> <p>Mail : contact@fac-associes.com</p>